

Routes

Montpellier, le 12 octobre 2026

Fermeture temporaire du pont suspendu entre Gignac et Lamagas du 15 octobre au 11 décembre

Le Département de l'Hérault assure une gestion rigoureuse de son patrimoine routier d'ouvrages d'art, en portant une attention particulière sur les ponts métalliques suspendus qui sont très sensibles face aux risques de circulation en surcharge.

A ce titre, le pont suspendu sur la RD9 qui franchit le fleuve Hérault entre Gignac et Lagamas fait l'objet d'un suivi régulier. **Les dernières inspections détaillées réalisées par le Département ont confirmé la nécessité de limiter la circulation aux véhicules de moins de 3.5 tonnes afin de préserver durablement l'ouvrage.**

Afin de garantir la sécurité des usagers circulant sur le pont, le Département va réaliser des travaux consistant à renforcer le dispositif actuel de limitation de gabarit, empêchant physiquement les poids-lourds de braver l'interdiction.

Fermeture du pont du 15 octobre au 11 décembre

Pour permettre la réalisation de ces travaux d'aménagement sur les deux rives, **le pont sera fermé à la circulation de tous les véhicules pendant les journées, nuits et week-ends sur la période du jeudi 15 octobre 8 heures au vendredi 11 décembre à 16 heures.**

Une déviation sera mise en place de Gignac à Saint-André-de-Sangonis par la RD619, et de Saint-André-de-Sangonis à Lagamas par la RD4.

Le Département remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux, indispensables à la sécurité de tous et à la préservation de cet ouvrage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département de l'Hérault surveille de façon continue et entretient régulièrement 3031 ponts sur l'ensemble de son domaine routier. Rapportés aux 4700 km de routes départementales, cela correspond à un pont tous les 600 mètres en moyenne. Les 7 ponts suspendus héraultais font l'objet d'une surveillance renforcée.

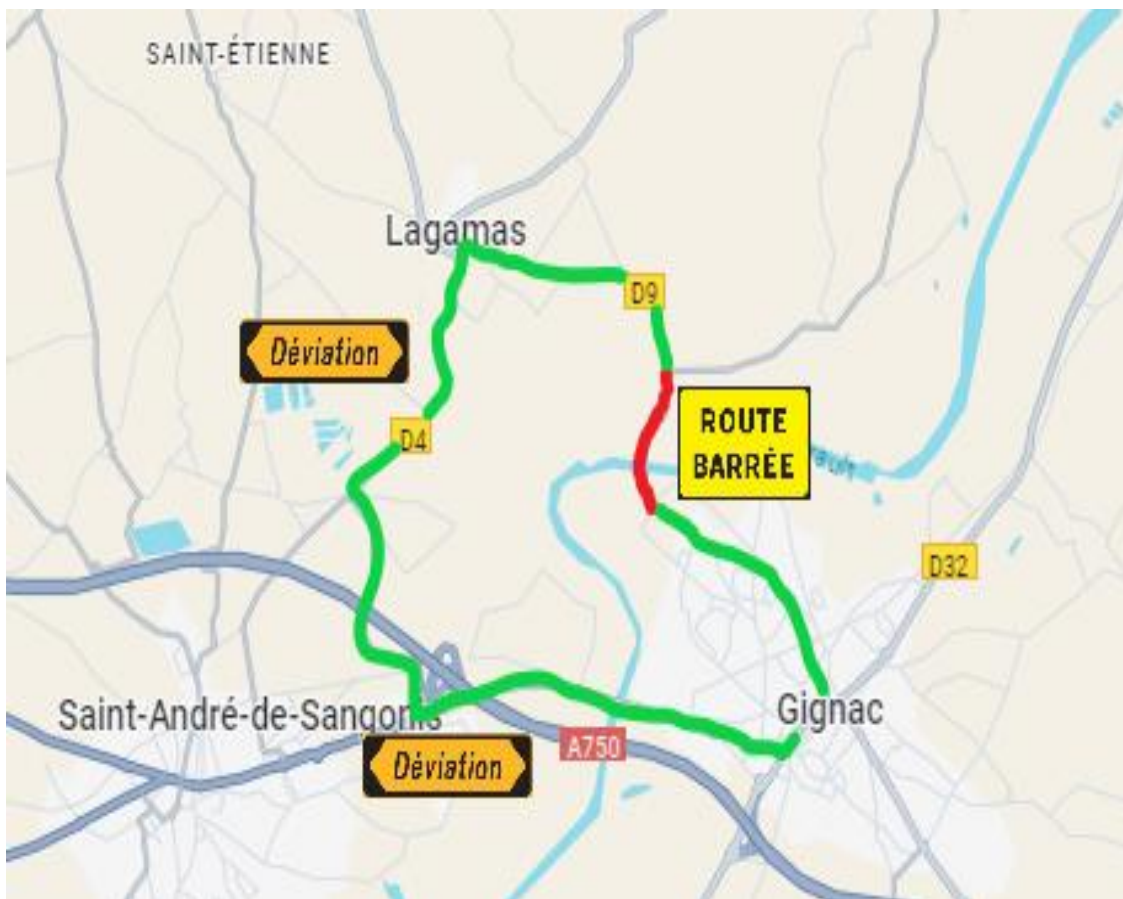
+ d'infos : herault.fr

Service presse Département Hérault

Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38

Laura ROLAND 04 67 67 67 04 – 07 89 05 05 44

presse@herault.fr



Itinéraire de déviation pendant la durée des travaux